

**Appel à projets conjoint**  
**Agence régionale de santé et Conseil départemental de la Drôme**

Référence : ARS/CD26 SAMSAH REHAB-2019

Renforcement de l'inclusion sociale des personnes situation de handicap psychique en Auvergne-Rhône-Alpes  
par la création de 22 places de SAMSAH déployant des pratiques orientées vers le rétablissement  
et portant un volet d'accès au logement

-----  
**Commission d'information et de sélection du 05/11/2019**

**Avis de classement**

Trois-projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Drôme.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1- LADAPT .....
- 2- Association hospitalière Sainte Marie .....
- 3- Fondation Partage et Vie.....

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de et du Conseil départemental de la Drôme.

Il est également mis en ligne sur les sites internet de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental de la Drôme.

Fait à Valence, le 5 novembre 2019

La Directrice départementale  
de l'Agence régionale de santé  
Co Présidente de la commission  
Zhour NICOLLET

La Vice-présidente  
du Conseil départemental de la Drôme  
Co Présidente de la commission  
Annie GUIBERT